



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu

28 juin 2021 à 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), Mme Marie Demilly, M. Guillaume Krief, Mme Eléonore Marquis, M. Sandro Patronaggio (président).
- Professionnels :** M. Jean-Daniel Conus (directeur), Mme Barbara Dutruit, Mme Clémentine Goy.
- Organisations :** M. Daniel Kala Kekala, Mme Joëlle Wagnières.
- Autorités politiques :** M. Nicola Di Gulio, M. Musa Kamenica (vice-président).
- Excusés/absents :** Mme Laure Panchaud, Mme Emirjeta Tashi, Mme Nathalie Viratelle.
- Invités :**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 14 décembre 2021
3. Accueil de M. Alain Maillard, journaliste du journal de la ville de lausanne, en vue d'un article dans celui-ci
4. Suivi des réponses des associations contractées pour une présentation à la CET
5. Discussion sur la vente des bonbons et sucreries au restaurant de Grand-Vennes en présence du responsable M. Debeugny et M. Gualtieri
6. Avancement des projets de communication des activités de la CET
 - Projet blog/newsletter
 - Suivi du groupe Facebook
7. Report « Vision d'avenir », suite
8. Avancement du projet rack à trotinettes/vélos
9. Proposition d'installations à boire dans le préau
10. Avancement des jardins participatifs
11. Proposition de mise à disposition de protections hygiéniques gratuites
12. Installation par la ville de caméras de surveillance dans la cour d'école (pas activées pendant les heures de classe) suite à plusieurs déprédations et incivilités
13. Divers et propositions individuelles
14. Dates et lieux de la prochaine séance

N.B. : signature liste de présence



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Ouverture de la séance à 18h32.

La feuille de présence est signée.

2. Adoption du PV du 29 mars 2021

Le PV est adopté sans modifications.

3. Suivi des réponses des associations contactées pour une présentation à la CET

Cette pratique, en vigueur au conseil communal liée à la situation Covid, avait été reprise par la CET d'IDM. À la suite d'un échange avec Mme De Pietro, il est proposé que ces associations soient contactées par le service de la ville en charge des CET pour augmenter le nombre d'associations et les faire rejoindre les différentes CET selon un tournus.

4. Suite de l'article dans le Lausanne-Cités par M. Maillard

M. Patronaggio et M. Conus avec de légères modifications ont validé sa parution fixée au lendemain de la séance, soit le 29 juin 2021. L'article est mis à disposition en consultation durant la séance.

5. Organisation visite du site de Grand-Vennes du 18 août 2021

M. Patronaggio demande aux membres de confirmer leur présence. M. Lionel Maeder remplacera Mme Wagnières pour la visite du Centre de loisirs.

Messieurs Debeugny et/ou Gualtieri ont confirmé qu'ils assureront la visite de la cafétéria.

Si nécessaire des masques seront fournis par IDM. M. Patronaggio fera un point quelques jours avant la visite selon les mesures sanitaires qui seront en vigueur.

Mme Wagnières souligne que les différents APEMS ont pris contact avec le centre pour pouvoir visiter. Le projet est de systématiser ces visites. Cela complète celle de l'établissement.

6. Avancement des projets de communication des activités de la CET

M. Patronaggio distribue la dernière version du flyer. Le budget de la CET sera utilisé à hauteur d'une centaine de francs pour l'impression. Mme Di Pietro a confirmé que les informations de la page Facebook et de la newsletter pourront être ajoutées sur la page dédiée à la CET sur le site de la Ville.

Considérant que les activités et projets repoussés devraient pouvoir se mettre en route, les communications devraient augmenter.

Le flyer est accepté à l'unanimité et seront livrés à IDM la semaine du 16 au 20 août 2021.



M. Krief demande aux membres de fournir des informations sur les projets afin qu'il puisse travailler sur une newsletter pour la rentrée. Mme Wagnières transmet les informations sur les jardins et le rack à vélos. M. Di Giulio transmet les informations sur le projet des installations à boire.

7. Avancement du projet rack à trottinettes/vélos

Les racks à trottinettes et à vélo ont été posés. La question est soulevée quant à la nécessité d'informer les élèves à la rentrée. Le nombre de places à vélo est à évaluer. Quand le projet de réfection du couvert sera à bout touchant, le Centre de Loisirs informera la CET.

8. Proposition d'installations à boire dans le préau

M. Di Giulio transmet les informations du jour. Une étude de faisabilité va être réalisée et une entreprise mandatée pour évaluer l'étendue des travaux. La CET attend le devis pour connaître la suite de l'agenda.

9. Avancement des jardins participatifs

Le projet est bien mené. Les élèves ont planté et délimité l'espace. Le Centre de Loisirs est en train de finaliser la création d'une association des jardins. Le projet a pris du retard passant par les projets participatifs de la ville. Les habitants du quartier sont mobilisés et vont prendre soin des jardins durant les vacances scolaires. L'espace vert sera aussi utilisé comme un espace communautaire pour des grillades et pique-niques. Une collaboration avec Fiches-Nord est envisagée.

10. Avancement de la participation en tant que projet pilote à la pose de caméras dans la cour

M. Di Giulio a déposé le postulat en lien avec la problématique du deal de rue. Ce postulat va passer en discussion au conseil communal. Il est souhaité d'étendre ce postulat à la sécurisation du périmètre scolaire. Si ce postulat n'aboutissait pas, une pétition pourrait prendre le relais.

Mme Wagnières, au nom de la Fondation, questionne la présence de ces caméras lors de leurs heures de travail et en lien avec leur mission. Mme Wagnières relève que son vote aurait été un refus lors de la dernière séance. Il est mis en évidence que la question des déprédations est cyclique. Les correspondants de nuit, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et la police de proximité font partie du réseau sollicité par le centre de Loisirs hors des horaires d'ouverture du centre. Les questions de la localisation des caméras, des horaires de fonctionnement seront à traiter si le postulat est accepté.

La CET attend de connaître la décision quant à ce postulat pour engager une réflexion approfondie.



11. Divers et propositions individuelles

Remplacement :

Mme Wagnières attendant un heureux événement nous transmet le nom de sa remplaçante pour la rentrée scolaire, Mme Garance Barretta.

Liste de classes pour les futurs élèves :

Mme Marquis demande si une liste des futures classes de 7P est affichée avant la rentrée. Elle relaie la demande de plusieurs parents des Fiches-Nord. M. Conus relève que les listes de classe peuvent changer jusqu'au dernier instant. M. Conus réfléchit néanmoins à la faisabilité.

Il est soulevé que les élèves communiquent entre eux une fois la lettre d'enclassement reçue dans le courant de l'été.

Choix des films diffusés en classe :

M Guillaume Krief soulève, en tant que parent, le nombre de films grand-public visionnés durant ces 3 dernières semaines. La visée pédagogique est questionnée notamment quand les films, selon le site <http://www.filmages.ch/>, ne sont pas adaptés. M. Krief suggère que l'âge légal et que l'intérêt pédagogique soient considérés comme 2 critères indispensables.

Mme Barraud Vial rappelle que la loi sur la Protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo est actuellement traitée par le Conseil National. Elle tend notamment à mieux protéger les mineurs des contenus.

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20200069>. Il paraît donc nécessaire d'être cohérents.

M. Conus partage cette inquiétude et ne tolère pas cette pratique. Cela va être activement repris et transmis aux professionnels concernés.

Mme Wagnières relèvent que certains enseignants sont en lien avec le Centre de Loisirs pour pouvoir occuper leurs locaux durant la période de fin d'année scolaire.

M. Di Giulio suggère de faire remonter la problématique du choix des films lors de la réunion des CET de la ville à l'automne prochain. Cela est soutenu par M. Conus.

Mme Demilly a posé des questions quant à la création d'un partenariat entre l'école et la Fondation Action Innocence www.actioninnocence.org. Mme Barraud Vial précise qu'une convention existe entre cette Fondation et l'Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire (PSPS) <https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/equipes-psps/>. Un échange se tient quant au parcours numérique lié au Programme d'Études Romand Éducation Numérique (PER EN) <https://www.plandetudes.ch/web/guest/education-numerique> qui entre en vigueur. La dimension de la prévention aujourd'hui fait partie intégrante du PER EN.

Activités culturelles :

La Ville de Lausanne engage un budget pour offrir un catalogue culturel, M. Patronaggio demande que cela soit rappelé aux professionnels. M. Conus transmet que IDM utilise amplement ce fond, bien que les chiffres de répartitions entre les classes ne puissent être connus par l'établissement.



M. Conus précise que, cette année, les courses d'école ont été agrémentées des budgets des camps de ski et voyages d'études annulés. Le budget habituel par élève est de CHF5.- par personne. La CET demande aux quart politique d'interpeller le conseil communal pour une augmentation de ce budget. La CET soutient l'accessibilité à des activités culturelles et de loisirs dans le cadre de l'école dans une perspective d'égalité d'accessibilité et de découverte.

Élections :

M. Patronaggio informe que des votations devront avoir lieu à l'automne pour élire les différentes fonctions de la CET.

12. Dates et lieux de la prochaine séance

Mercredi 18 août 2021	18h00 – 20h00
Lundi 13 septembre 2021	18h30 – 20h00
Lundi 6 décembre 2021	18h30 – 20h00

Carole Barraud Vial
Secrétaire
Quart parents

Lausanne, le 28.06.2021

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 SEPCet@lausanne.ch
